

Quotient familial	PERISCOLAIRE		MERCREDIS ET VACANCES		Tarifs Mini-séjour (non déterminé)
	Tarifs horaire Pour 1 enfant	Tarifs horaire pour 2 enfants ou +	Tarifs horaire Pour 1 enfant	Tarifs horaire pour 2 enfants ou +	
De 0 à 630	2,00 €	1,90 €	1,65 €	1,60 €	Avantages offerts aux familles En périscolaire & mercredis - 10 € De réduction par mois et par enfant Lorsque l'enfant a été présent plus de 70 heures dans le mois Les vacances scolaires - 10 € De réduction par semaine et par enfant Lorsque l'enfant a été présent plus de 45 heures dans la semaine
De 631 à 910	2,10 €	2,00 €	1,75 €	1,70 €	
De 911 à 1300	2,20 €	2,10 €	1,90 €	1,85 €	
1301 et +	2,30 €	2,20 €	2,05 €	1,95 €	
Hors régime	2,75 €	2,60 €	2,60 €	2,50 €	
Les suppléments des sorties exceptionnelles vous seront communiqués sur les programmes d'activités.					
Tarif Repas	2,30 € en périscolaire & les mercredis et vacances				
Carte d'adhérent annuelle	9,40 €/Enfant ou 27,00 €/Famille				

La CAF participe à hauteur de 0,54 €/par heure/par enfant

Pour le périscolaire :

Facturation du matin à la demi heure entamée entre 7h15 et 8h30 // Facturation du midi : 2h00

// Facturation du soir à la demi heure entamée entre 16h30 et 18h30

Le prix du repas est de 2,30 € et sera facturé par le trésor public (restaurant scolaire)

Pour les mercredis et vacances scolaires :

Les journées sont facturées à la demi-heure entre 7h15 et 9h00 et entre 17h00 et 18h30

Possibilité d'accueillir vos enfants en demi-journée avec ou sans repas.

Le prix du repas est de 2,30 € et sera facturé en plus des heures d'accueil (Les repas sont préparés par la maison de retraite - Les tarifs peuvent varier en cours d'année)

